

## **PRESENTATION AFEDEM - PRODUCTION DES BRIQUETTES A BASE DE DEBRIS AGRICOLES ET DECHETS MENAGER**

L'objectif principal poursuivi dans cette activité est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des personnes déplacées par la production de briquettes de biomasse solide, c'est-à-dire à partir de débris végétaux et de déchets ménagers, et ainsi de contribuer à la réduction de l'utilisation du charbon de bois, source de déforestation, tout en luttant contre les violences basées sur le genre (VBG) lors de la recherche de bois de chauffe par les femmes.

### **Objectifs de l'activité :**

- Protection des femmes et des filles.
- Amélioration de la sécurité alimentaire.
- Promotion des foyers améliorés.
- Protection de la santé.

### **Réponses aux Questions des partenaires**

- **Quelles stratégies développez-vous afin qu'un ménage déplacé sans possibilité d'accès aux matériels de production puisse produire lui-même le charbon vert, comme vu dans la présentation ?**

**R/** Il est difficile de produire les briquettes sans matériels, sauf que les ménages déplacés sans possibilités aux matériels de productions peuvent aussi s'associer aux jeunes et femmes qui produisent les briquettes afin de bénéficier aux avantages que les autres gagnent pendant la production et la vente.

- **Quelles précautions sont prises sur les effets sanitaires, hygiéniques et autres pendant le ramassage des déchets ?**

**R/** Pendant les activités de ramassage des déchets et de production les jeunes et les femmes qui travaillent porte des Gas, boat (Godio), cache nez, salopette et des fumés en mesure de protection

- **Quelle quantité de briquettes correspond à combien de mètres cube de bois pour évaluer l'impact de cette initiative sur le déboisement ?**

**R/** cette question n'est pas bien comprise

- **Combien de kilogrammes de briquettes sont nécessaires pour un ménage ?**

**R/** Ça dépend de la taille de ménage mais selon les expériences généralement un ménage utilise 40 à 50 kg le mois

- **Est-ce que la production est à fins commerciales ou sans but lucratif ?**

**R/** Une fois les jeunes formés, organisés et équipés, ils produiront les briquettes et foyers améliorés, une partie sera utilisé par le ménage et autre partie sera vendue. Une partie

des recettes réalisées permettra de couvrir les charges de production, de distribution et de fonctionnement. La vente de charbon vert et des foyers améliorés va aider les jeunes et les femmes à s'autonomiser et trouver de l'argent nécessaire pour leur travail afin de répondre rapidement à certains besoins urgents de leurs familles mais aussi ces ressources pourront permettre aux jeunes de poursuivre l'activité.

- **Est-il possible d'impliquer les ménages vulnérables dans cette initiative ?**

**R/** Oui, ils peuvent travailler avec d'autres personnes pendant la production en leurs donnant des petites tâches comme le triage des déchets...

- **Quels types de foyers améliorés distribuez-vous ?**

**R/** Nous distribuons des foyers améliorés ordinaires communément appelés FORIKE et nous construisons des fours fixes pour les ménages qui en ont besoin.

- **Comment résolvez-vous le défi de l'approvisionnement en liants comme la farine de manioc ou l'argile, en particulier pour les communautés ayant des difficultés à s'en procurer ?**

**R/** Pendant les activités de ventes nous épargnons une petite somme pour l'achat de liants, pour l'argile nous le trouvons gratuitement à Sake et Bweremana sauf que nous payons un camion pour le transport.

- **Quelles sont les alternatives envisagées pour pallier le manque de liants dans les communautés ?**

**R/** Comme alternatives AFEDEM sensibilise les jeunes et les femmes à utiliser l'argile comme liants car il est moins coûteux et disponible que la farine de manioc.